

Contributions citoyennes

Collectées pendant le projet SPARE

Enjeu 1 : Gouvernance

Interreg
Alpine Space



SPARE

EUROPEAN REGIONAL DEVELOPMENT FUND

Le projet SPARE a débuté en avril 2016 pour s'achever en décembre 2018. Il a réuni 5 vallées alpines autour de l'expérimentation de nouvelles formes de gestion des rivières et notamment par le test de démarches participatives grand public.

Dans le bassin versant de la Drôme, le calendrier du projet s'est articulé autour de 3 grandes étapes :

- Coconstruire le cadre de la participation
- Établir un état des lieux du territoire vu par les citoyens (recueil de perceptions)
- Proposer des actions concrètes et détaillées et les assembler en plans d'actions

Plus de 800 expressions citoyennes ont été collectées à travers 62 moments participatifs (ateliers, jeux de rôle, cartographie participative, sortie terrain, ...). 344 participants différents ont contribué au projet.



Synthèse de l'enjeu de gouvernance

L'enjeu de gouvernance est transversal, il questionne la manière de travailler entre acteurs et au sein des structures en jeu. Il concerne les structures mais aussi les usagers, la façon dont ils sont impliqués et comment les acteurs publics portent les stratégies locales et mettent en œuvre les lois, chartes ou règles existantes. On se rend compte que les expressions citoyennes questionnent les moyens de coercition des acteurs impliqués dans la gestion locale de l'eau.

PERCEPTIONS DU TERRITOIRE

Les enjeux de gouvernance exprimés concernent les règles, chartes ou interdictions en majorité. La majorité des expressions s'intéresse aux moyens de faire respecter les lois actuelles. Les autres évoquent les possibilités de faire interdire certains usages sur des tronçons de rivière (zones sanctuaires). Et plus à la marge, la question du statut de la rivière est posée.

Ensuite, un tiers des expressions s'intéresse aux structures et aux acteurs de la gestion et inclue les références aux moyens techniques humains, au SAGE et à la CLE, aux missions des acteurs et à leur relation.

Les autres enjeux de gouvernance exprimés concernent les espaces de dialogue entre acteurs et la participation avec les citoyens, le partenariat avec la recherche et d'autres expressions autour de la gouvernance en général, la capacité de changer, de s'inspirer d'autres expériences, ...

PROPOSITIONS D' ACTIONS

25% des propositions d'action portent sur l'enjeu de gouvernance.

Parmi elles, la majorité des propositions concernent la mise en place **de nouvelles règles ou taxes** pour réguler les activités de loisirs et mieux protéger les milieux (*ex: quota de canoë, verbalisation de l'abatage de castor*), ainsi qu'un **renforcement du contrôle des règles existantes**, en particulier sur les prélèvements d'eau, l'assainissement et la mise en comptabilité avec les documents d'urbanisme (*23 propositions*).

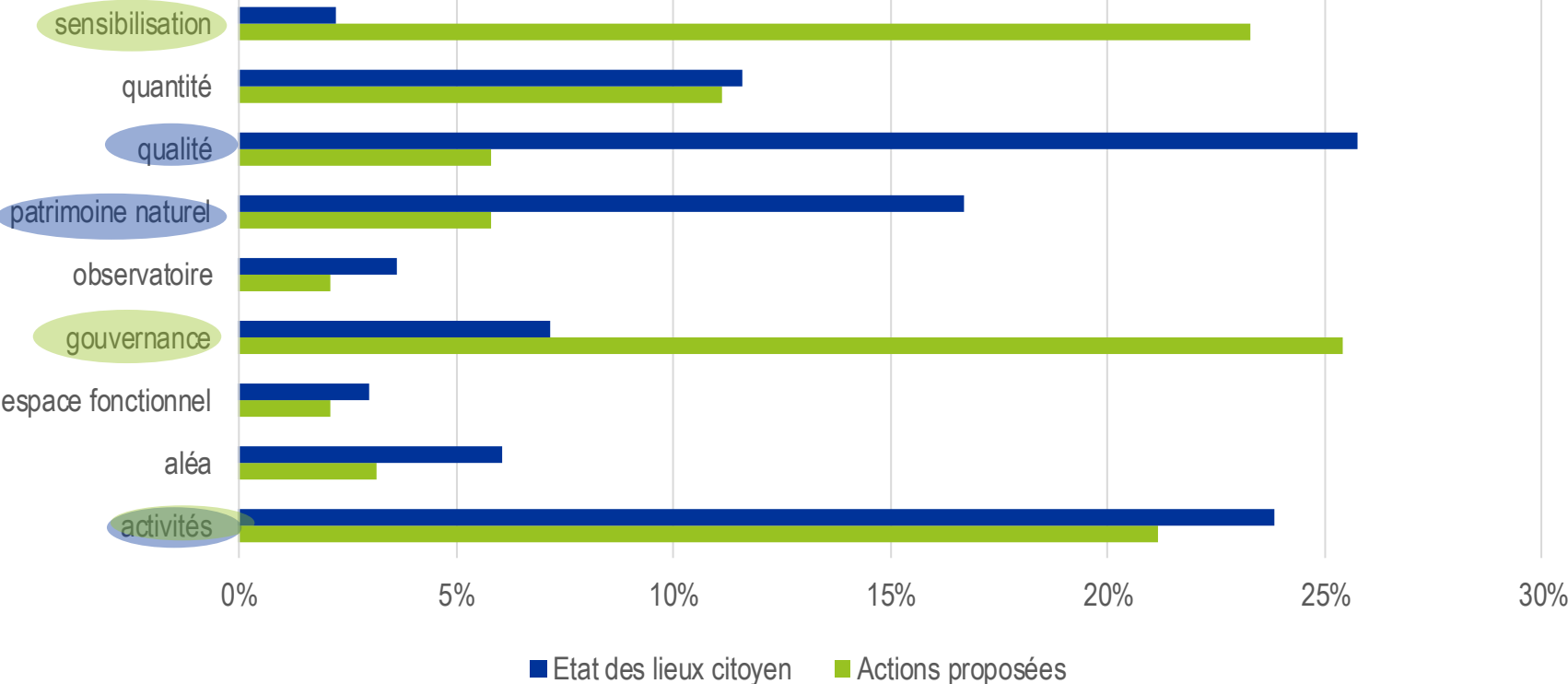
Les participants proposent également des **actions de formation et animation pour accompagner les changements de pratiques des usagers**, en particulier les économies d'eau (11 propositions).

Les autres propositions d'actions portent sur :

- Le renforcement des moyens humains pour la régulation des usages de l'eau (ex : brigade d'intervention et organe de médiation) (6 prop)
- L'implication des habitants au sein de la CLE ou dans l'observation de l'état des milieux (6 prop)
- La poursuite de partenariat avec la recherche (2 prop).

Classement des grands enjeux du SAGE en fonction du nombre d'actions proposées par les citoyens engagés dans SPARE

Enjeux cités par les citoyens participants



Propositions d'actions citoyennes

Collectées pendant le projet SPARE

Informations préalables

Les actions présentées ci-dessous ont été proposées par des citoyens participants au projet SPARE et discutées parfois modifiées et/ou complétées entre eux. Vous trouverez ci-dessous la liste des propositions d'actions pour l'enjeu de la commission thématique concernée. Leurs détails sont présentés en annexe.

Ce travail a été réalisé pour chaque enjeu et transmis à chaque commission thématique de la CLE. Pour connaître l'ensemble des résultats, veuillez consulter le rapport complet de SPARE ou sa synthèse.

Enjeu 1 Gouvernance : Titre des actions

Règles, charte, interdiction (23 propositions)

Amendes pour dépôt d'ordures en bord de Drôme (*citée 3 fois*)

Cartographie et accompagnement de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (*citée 2 fois*)

Verbaliser l'abattage de castor (*citée 2 fois*)

1 jour sans baignade ou sport d'eau

Contrôler les prélèvements des irrigants

Créer des périmètres interdits aux usages

Créer des tronçons sanctuaires

Etablir des quotas de canoés maximum sur la rivière

Faire pression sur les représentants de l'état pour le respect des débits réservés

Intégrer l'Agence de l'eau dans l'instruction des documents d'urbanisme

Interdiction formelle des pesticides ; agriculture moins gourmande en eau

Labelliser les acteurs touristiques adhérant à une charte

Mettre en place des mesures de restriction des activités de canoë-kayak en cas de très faible débit

Mettre en place une redevance pour utilisation au domaine public pour : la sécurisation (embâcles), l'aménagement des rivages si nécessaire

Mesures financières contraignantes pour décourager des pratiques agricoles dégradant l'environnement

Obliger à construire des bassins de rétention d'eaux pluviales pour les grandes toitures

Protection intégrale des castors

Saisir la DREAL pour s'assurer que les équipements d'assainissement communaux et industriels de la Gervanne soient adaptés

Verbaliser en cas d'infraction

Animation et formation (11 propositions)

Créer des formations, des aides techniques et financières pour une transition agricole (*citée 4 fois*)

Education aux pratiques domestiques économes et moins polluantes (*citée 2 fois*)

Convaincre le monde agricole de faire l'agriculture biologique le long de la rivière

Inciter au changement de pratiques culturelles tout public

Mettre une structure de formation à l'agriculture biologique auprès des agriculteurs

Organiser des actions publiques de nettoyage

Organiser des RDV annuels pour promouvoir les nouvelles pratiques agricoles économes en eau et utilisant moins d'intrants chimiques

Structure et acteurs de la gestion (6 propositions)

Institutionnaliser la participation de citoyens au bureau de la CLE (*citée 2 fois*)

Création d'une association en intelligence collective environnementale

Création d'un poste de cantonnier pour le nettoyage des berges
Embauche de personnel dédié à la sensibilisation et l'information du public

Mettre en place une police de la rivière en canoé, l'été

Dialogue, participation citoyenne (6 propositions)

Former les habitants / structures à donner leur avis et débattre sur la gestion de l'eau

Mettre en place un organisme de médiation entre les usagers de la rivière - baigneurs et kayakistes

Mise à disposition de matériel d'échantillonnage des cours d'eau

Mobiliser les citoyens pour participer au classement des cours d'eaux particulièrement au niveau du chevelu

Permettre une veille citoyenne

Répertorier avec les citoyens les petits pompages et rejets dans les cours d'eau

Partenariat recherche (2 propositions)

Création d'un Conseil Scientifique pour la protection des eaux dans le bassin versant de la rivière Drôme

Entamer une recherche sur l'implication responsable et consciente des habitants. Comment concerner les usagers à la gestion et leur bien commun

Annexe : Détails des actions proposées

Classement par ordre alphabétique

Les descriptions peuvent contenir des commentaires ou ajouts d'autres participants. Certaines parties sont en parenthèses et mentionnent une référence à une action connexe non prise en compte dans l'action citée.

1 jour sans baignade ou sport d'eau

Laisser la rivière 1 jour par semaine sans fréquentation humaine (sport d'eau, baignade).

Amendes pour dépôt d'ordures en bord de Drôme

(Suite à l'action de nettoyage doctobre dernier, il serait intéressant de réitérer cette action une ou deux fois l'an (avant et après la saison touristique par exemple) en étendant le périmètre d'action de façon à créer un évènement régulier porté par les habitants de la Biovallée)

Localiser et enlever les déchets dans les affluents : Prospector les petits ruisseaux (zone de frayère des truites) pour localiser les dépôts de déchets et les enlever : plaques d'amiante, gravats, voitures, pneus, etc

Ramassage de déchets sur les bords du Bez et de la Drôme : Être accompagné de quelques volontaires pour ramasser des déchets de petite taille voir volumineux ex reste de carcasse de voiture englué faire cesse le deversage de déchets non organiques sur le flanc de la rivière du à la mauvaise habitude de locaux ex entre Châtillon en diois et mensac il y a un genre de decharge ou l on déverse toute sorte de déchets des déchets organiques mélanges à des bonbonnes plastiques en fait le ou les types n en ont rien à faire ils se trouvent tout permis et ces déchets par amoncellement dans une pente tombent un jour ou l autre dans la rivière qui plus est est très belle très sauvage à cet endroit. Amendes

Cartographie et accompagnement de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Apports de connaissances stratégiques nécessaires à la réalisation du schéma régional de cohérence écologique Rhône-Alpes.

Cartographie et accompagnement de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Contrôler les prélèvements des irrigants

Contrôler les prélèvements destinés à l'irrigation de manière réelle

Mettre en place financement et poste en plus pour le contrôle

Possibilité de compteur intelligent qui restreint des possibilités de prélèvements d'eau selon la réglementation à l'instant T

Convaincre le monde agricole de faire l'agriculture biologique le long de la rivière

Convaincre le monde agricole

Agriculture bio le long de la rivière

Création d'un Conseil Scientifique pour la protection des eaux dans le bassin versant de la rivière Drôme

L'action consiste à créer un Conseil Scientifique placé auprès de la Commission Locale de l'Eau . Il sera formé de scientifiques expérimentés, agissant de façon indépendante, tels que : géologues, hydrogéologues, agronomes, biologistes, chimistes, écotoxicologues , géographes ...Le Conseil Scientifique se réunira au moins 4 fois par an . Il fournira, à l'échelle du bassin versant , des synthèses et interprétations de données sur l'eau et les milieux aquatiques, ainsi que des avis et recommandations sur la gestion de l'eau, ressource à préserver sur le long terme . Il pourra être saisi par des acteurs en charge de la gestion de l'eau, par des autorités publiques ou par plus

de 500 habitants de la vallée . Son rapport annuel ainsi que ses avis et recommandations seront rendus publics , par voie de presse notamment .

Création d'un poste de cantonnier pour le nettoyage des berges

A l'image des cantonniers, quelqu'un qui s'occupe de nettoyer les abords de la rivière et nature (*et organiser action de nettoyage à plus grande envergure*)

Création d'une association en intelligence collective environnementale

Création d'une association en intelligence collective environnementale pour accompagner l'innovation et le changement de pratiques auprès des habitants, des collectivités, des industriels et agriculteurs.

Cette association constituée doit impérativement être un membre à part entière du bureau de la CLE avec un droit de vote (comme les autres associations ex pêche) par le biais de son président ou vice-président qui y siègerait permettant de faire émerger les idées des ""simples"" citoyens.

Créer des formations, des aides techniques et financières pour une transition agricole

Vers des pratiques agricoles protégeant les sols et les ressources en eau

Développer les aides techniques et financières massivement. Ainsi que les formations sur la transition agricole

Créer des périmètres interdits aux usages

Protéger la faune et la flore et donc pour cela: Créer des périmètres interdits à la baignade, à la pêche, à la chasse, Sanctuaires de la Vie Sauvage.

Créer des tronçons sanctuaires

Limiter l'accès de tronçons de la Drôme ou affluents, particulièrement en tête de bassin, aux usages entraînant de fortes perturbations du milieu (notamment baignade avec construction de barrages et randonnée aquatique). L'idéal serait même au contraire de ne les autoriser que sur certaines portions moins sensibles (zones de baignade aménagées et déjà fortement perturbées comme le Claps)

L'idée me perturbe ; Sanctuariser la Drôme (rivière) et affluents, c'est sauver la planète

Education aux pratiques domestiques économes et moins polluantes

Education du citoyen : utilisation modérée de l'eau et des produits

Les gestes économes, fabriquer des produits ménagers naturels, être critique avec les produits du commerce

Embauche de personnel dédié à la sensibilisation et l'information du public

Embauche de personnel chargé de sensibiliser à la protection de l'eau et de l'environnement et aussi gérer les structures d'accueil mises à la disposition du public.

Entamer une recherche sur l'implication responsable et consciente des habitants. Comment concerner les usagers à la gestion et leur bien commun La psychologie, la conscience, la responsabilité, l'implication, la motivation, face aux enjeux citoyens et du changement climatique, sont des sujets ardues qui nécessiteraient

une recherche sur la gestion du "comment rendre les habitants acteurs dans leur lien à l'eau ?

Etablir des quotas de canoés maximum sur la rivière

Ce n'est peut être qu'une vision de l'esprit mais j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus d'embarcations sur la Drôme. C'est l'autoroute et ça limite fortement l'intérêt d'une baignade. Du coup, on fuit et on se pose sur les rivières non fréquentées par les kayaks. Je ne sais pas si il y a des chiffres à fournir (si ça se trouve c'est complètement faux) mais une idée serait peut être d'instaurer un quota à ne pas dépasser? L'objectif n'est pas de couler les entreprises de location mais bien d'arriver à un équilibre entre viabilité économique, fréquentation touristique et affluence sur la rivière. Éviter l'effet côte d'azur quoi mais ça n'est pas facile j'en ai conscience car il y a des paramètres qu'on ne contrôle pas comme par exemple l'affluence touristique. *(Mettre en place un organisme de médiation entre les usagers de la rivière - baigneurs et kayakistes)*

Faire pression sur les représentants de l'état pour le respect des débits réservés

Faire pression sur les représentants de l'état pour qu'il ne cèdent plus à la pression des syndicats d'irrigation

Former les habitants / structures à donner leur avis et débattre sur la gestion de l'eau

Informé l'habitant : sur sa capacité, son droit à donner son point de vue, son avis, ses idées. Grâce à un apport de connaissance (état naturel, enjeux, gestion)

Former avant d'informer : apporter à chacun les connaissances objectives permettant de prendre position

Sur cette base, engager les débats

Faire un réel effort d'exactitude en évitant les idées reçues ou sectaires

Demander aux organismes éventuellement concernés d'accuser réception puis de répondre en cas de question ou signalement

Inciter au changement de pratiques culturelles tout public

Accompagner les particuliers, les agents espaces verts des collectivités, les agriculteurs aux changements de pratiques. Encourager leur substitution par des amendements de type BRF, cultures de conversion, agroforesterie.

Obligations et incitations

Institutionnaliser la participation de citoyens au bureau de la CLE

Institutionnaliser la participation de citoyens au bureau de la CLE.

Désignation de ces citoyens au sein du GDE qui devrait, à la fin du projet SPARE s'organiser en association.

Faire perdurer l'ation des citoyens de la vallée de la Drôme, action du GDE.

Avoir accès à l'information des dossiers pour pouvoir diffuser.

Faire des propositions = comment mieux gérer l'eau dans le contexte de réchauffement climatique Participation des citoyens à la CLE prévoir qu'un groupe (constitué ou non en association ?) de simples citoyens intéressés (ceux du groupe SPARE ?) puissent siéger aux commissions de la CLE avec un droit de vote comme les associations qui y sont présentes actuellement. Peut-être à tour de rôle ? peut-être des réunions d'informations rendues aux autres membres de ce groupe ? Peut-être le recueil des idées et des positions de ce groupe à porter à la CLE ?

Intégrer l'Agence de l'eau dans l'instruction des documents d'urbanisme

Proposer une modification réglementaire de l'instruction des documents d'urbanisme pour que l'Agence de l'eau soit consultée en tant que PPA (personnes publiques associées) au même titre que l'ARS, avant validation des documents d'urbanisme.

Solliciter la députée de la circonscription pour proposer cette modification (par les citoyens) GDE ?

Demander à la CLE de solliciter le ministère de l'environnement

Interdiction formelle des pesticides ; agriculture moins gourmande en eau

Interdiction formelle des pesticides ; agriculture moins gourmande en eau

Labelliser les acteurs touristiques adhérant à une charte

Labelliser les structures touristiques, créer une Charte (camping, loueurs de canoës, gîtes...) afin que cet engagement, de préservation de la biodiversité et des milieux, devienne incontournable, s'ils veulent continuer leur entreprise

Mesures financières contraignantes pour décourager des pratiques agricoles dégradant l'environnement

Suite aux remembrements, la plaine du fond de Vallée de la Drôme, qui regroupe beaucoup des terres les plus fertiles des environs, ressemble désormais à un "désert vert", où de très grandes parcelles sont cultivées en agriculture "conventionnelle". La replantation de haies permettrait de stocker de l'eau dans le sol, de limiter l'érosion, de restaurer la biodiversité.

La proposition consiste à décourager les comportements suivants:

- utilisation d'intrants chimiques, source de dégradation des écosystèmes et de pollution des nappes.

- arrachage des haies (ou non-replantation), source d'érosion, de perte de biodiversité, de baisse de la capacité de stockage par unité de surface.

- drainage excessif des parcelles, combiné à une irrigation excessive en période sèche.

Dans ce but, des mesures financières contraignantes doivent être instaurées en cas de pratiques agricoles délétères, contrebalancées par des mesures incitatives en cas de pratiques vertueuses. Cela revient, en quelque sorte, à donner sa juste place au coût réel, en termes écologique et de santé publique, des dites pratiques agricoles.

Mettre en place des mesures de restriction des activités de canoë-kayak en cas de très faible débit

Interdire la location de canoë-kayak à certaines période de l'année si le débit de la rivière descend en dessous de 1,5 m³/s par exemple.

(Demander aux professionnels de faire des informations, respect de la faune et de la flore)

Mettre en place un organisme de médiation entre les usagers de la rivière - baigneurs et kayakistes

(Ce n'est peut être qu'une vision de l'esprit mais j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus d'embarcations sur la Drôme. C'est l'autoroute et ça limite fortement l'intérêt d'une baignade. Du coup, on fuit et on se pose sur les rivières non fréquentés par les kayaks. Je ne sais pas si il y a des chiffres à fournir (si ça se trouve c'est complètement faux) mais une idée serait peut être d'instaurer un quota à ne pas dépasser? . L'objectif n'est pas de couler les entreprises de location mais bien d'arriver à un équilibre entre viabilité économique, fréquentation touristique et affluence sur la rivière. Éviter l'effet côte d'azur quoi mais ça n'est pas facile j'en ai conscience car il y a des paramètres qu'on ne contrôle pas comme par exemple l'affluence

touristique). Mettre en place un organisme de médiation entre les usagers de la rivière - baigneurs et kayakistes

Mettre en place une police de la rivière en canoé, l'été

Au long du cours d'eau, pour sensibiliser, informer, faire de la médiation entre les différents usagers, mettre en place une police de la rivière en canoé, l'été, comme cela se pratique déjà sur la rivière Ardèche: régler les conflits, lutter contre la dispersion des déchets, faire respecter la faune et la flore...

Mettre en place une redevance pour utilisation au domaine public pour : la sécurisation (embâcles), l'aménagement des rivages si nécessaire

Mettre en place une redevance pour utilisation au domaine public pour : la sécurisation (embâcles), l'aménagement des rivages si nécessaire

Mettre une structure de formation à l'agriculture biologique auprès des agriculteurs

Mettre en place une structure de formation (avec des personnes compétentes pour chaque aspect) personnalisée pour chaque agriculteur pour qu'il puisse entreprendre une reconversion de son exploitation - au niveau agricole : mode de culture, type de culture ou d'élevage... adapté à chaque situation particulière,

- Etude du bilan financier de chaque exploitation et proposition concrète pour la reconversion : commercialisation des produits, gestion du matériel et des salariés éventuels, ...

- Soutien et suivi personnalisé pendant la période de reconversion

- Cette proposition étant validée sur le principe : trouver les financements pour rémunérer l'équipe de formateur.

Au préalable : Faire du démarchage collectif et individualisé auprès des agriculteurs pour répertorier qui seraient partant.

Avoir des expériences pilote pour que ça incite d'autres agriculteurs à la conversion.

Mise à disposition de matériel d'échantillonnage des cours d'eau

Mise à disposition de matériel d'échantillonnage des cours d'eau par le public pour identifier les sources de pollution du bassin versant de la Drôme

Mobiliser les citoyens pour participer au classement des cours d'eaux particulièrement au niveau du chevelu

Que le travail d'analyse soit fait avec les habitants dans un souci de préservation de la biodiversité et de la santé publique.

Obliger à construire des bassins de rétention d'eaux pluviales pour les grandes toitures

Obligation de créer un bassin de rétention pour chaque grande toiture (> 300 m²)

Organiser des actions publiques de nettoyage

(A l'image des cantonniers, quelqu'un qui s'occupe de nettoyer les abords de la rivière et nature) et organiser action de nettoyage à plus grande envergure

Organiser des RDV annuels pour promouvoir les nouvelles pratiques agricoles économes en eau et utilisant moins d'intrants chimiques

L'objectif est de faciliter les changements vers des pratiques agricoles plus économes en eau , utilisant moins de fertilisants et de

pesticides . L'action consiste à organiser, dès 2018, un rendez-vous annuel, dans la vallée, en novembre ou décembre, comprenant :
_Des visites sur le terrain chez des agriculteurs innovants dans ces domaines; avec des chercheurs de la ferme expérimentale d'Etoile sur Rhône (1) ; des formateurs pour des dispositifs et technologies d'économie d'eau en agriculture ... _ Une journée de réunions publiques pour présenter notamment: une mise en perspective des expériences innovantes; le bilan sécheresse et prélèvements d'eau pour l'irrigation de l'année écoulée; les suivis de la qualité des eaux en pesticides et nitrates; des évaluations et préconisations pour le futur . La diffusion des expériences pourrait se faire grâce à Agriliens , plateforme de mise en relation des agriculteurs de la vallée de la Drôme en Biovallée . (1) Ferme propriété du Département de la Drôme, comprenant une plate-forme T.A.B, Techniques Alternatives et Biologiques .

Vers des pratiques agricoles protégeant les ressources en eau

Vers l'écoute de la population sur son inquiétude et son ""ras le bol"" des pratiques qui ont une influence primordiale

Permettre une veille citoyenne

(Permettre une intervention sans délai quand un riverain signale un comportement dangereux de la rivière

Brigade : police municipale (ex : feux...) gendarmerie police de l'eau, de l'environnement Incrire sur les panneaux un n° de téléphone à joindre si risque ou délit particulier)

Veille citoyenne basée sur l'engagement citoyen

Protection intégrale des castors

Protection intégrale du castor. Interdiction de destruction des barrages. Dépôt de plainte pour une personne tuant un castor

Répertorier avec les citoyens les petits pompages et rejets dans les cours d'eau

Journées d'action sur le terrain par petits groupes de volontaires sur des linéaires définis (par exemple sur des secteurs pré-signalés comme ""sensibles""). Suivre le cours d'eau et sur plan localiser et décrire le pompage ou rejet, avec kit d'analyses simples de l'eau en supplément. A faire l'été. Action concrète de lutte et moment favorable à la sensibilisation au Milieu

Cartographier ces points (SMRD), en collectant les informations récoltées par des volontaires qui seraient briefés en amont par des professionnels

Objectif : sensibiliser ensuite les communes et les citoyens sur l'impact de ces pompages et rejets, pour les pousser à changer les pratiques ou faire les travaux nécessaires

Saisir la DREAL pour s'assurer que les équipements d'assainissement communaux et industriels de la Gervanne soient adaptés

Rendre la Gervanne propre à la baignade en aval de Beaufort

Mettre en place une micro-station d'épuration dédiée à la pisciculture de Beaufort et traiter toutes les eaux usées des villages en aval pour rendre la Gervanne propre à la baignade sur tout son parcours

Il conviendrait de refaire le point par rapport au respect de la législation sur les installations classées. Quels équipements seraient corrects pour éviter des rejets polluants ? Saisir la DREAL.Est-ce que les prescriptions actuelles sont respectées ? Est-ce qu'elles sont suffisantes ? Il est nécessaire de travailler sur le problème de faible

débit de la Gervanne l'été, qui dilue très peu les rejets à quantité constante

Verbaliser en cas d'infraction

Permettre une intervention sans délai quand un riverain signale un comportement dangereux de la rivière

Brigade : police municipale (ex : feux...) gendarmerie police de l'eau, de l'environnement Inscrire sur les panneaux un n° de téléphone à joindre si risque ou délit particulier

(Veille citoyenne basée sur l'engagement citoyen)

Verbaliser l'abattage de castor

(Incidence très positive des constructions de castors qui créent des bassins de rétention et participent ainsi à la réduction des effets néfastes des crues.. Nécessité de valoriser leur action positive dans le domaine de l'eau. Sauf dans les petits affluents (risque de débordements).)

Organisation de balades castor. Dépôt de plainte pour une personne tuant un castor

Annexe : Détails des 45 perceptions exprimées lors de la phase d'état des lieux : enjeu gouvernance

Classement par sous-enjeu et par ordre alphabétique

Certaines parties sont en parenthèses et mentionnent une référence prise en compte dans un autre enjeu du SAGE.

Règles et chartes (17 expressions)

Comment faire respecter les lois sur l'eau déjà existantes ((Protéger la faune et la flore)). Créer des périmètres interdits à la chasse et aux chiens non tenus en laisse, des zones interdites aux pêcheurs, aux baigneurs...

eut-on réserver des zones avec des usages limités?: interdit aux baigneurs, pêcheurs, chasseurs, interdiction de descendre de son canoé.... Comment s'organiser face à la surpopulation touristique estivale, attirée par les activités liées à l'eau? Comment protéger la vie sauvage et ne pas dégrader ces espaces naturels fragiles?

DB Interdire la chasse dans un certain périmètre

De + en + de règlement mais de - en - de contrôle

Est-ce que les hôpitaux et autres établissements utilisant beaucoup de médicaments sont rattachés aux Installations Classées ?

Etat des moyens de coercition

Interdire la chasse dans un certain périmètre

L'ARS a-t-elle des moyens coercitifs pour imposer le respect des normes de santé publique ?

"La Gervanne

Pourquoi la D.S.V.(direction des services vétérinaires) informe de son passage 48h avant la pisciculture de Beaufort ?"

La rivière n'a pas de statut de personne (droits et devoirs)

Le respect des chartes de travaux dans les cours d'eau n'est pas toujours respecté (et pas sanctionné)

le statut de personne de la rivière dans d'autres pays (droits et devoirs)

On ne tient pas compte des dispositifs de protection légaux (Natura 2000, ZNIEFF)

Que se passe -t-il quand les normes réglementaires acceptables sont dépassées ?

Quel est le bilan de l'application de la loi sur l'eau dans le bassin versant de la Drôme ?

Quelles sont les mesures prises en cas de résultats préoccupants pour la santé humaine ou préjudiciables à l'écosystème de la rivière ? Qui prend ces mesures ?

Structures et organismes (14 expressions)

Compétence, étude CNR sur la confluence de nombreux organismes s'occupent de la rivière ; quelles sont les compétences de chacun : SMRD, CLE, SAGE, CNR ? de qui dépend le SMRD ?

Est-ce que cette commission comprend des experts de différents domaines notamment l'hydrogéologie, l'écotoxicologie, la toxicologie .. ?

Gestion sous pression administrative

que va devenir le SMRD avec les nouvelles lois ?

Quelles sont les actions conduites ou initiées par la Chambre d'Agriculture ((pour réduire les pollutions d'origine agricole ? (Par exemple : sensibilisation des agriculteurs, accompagnement vers une diminution des épandages de pesticides, formations vers des pratiques plus respectueuses de l'eau, des sols ..)))

Quelles sont les missions pour l'ARS ? Votre service au sein de l'ARS.

Quelles sont les orientations et actions de la Chambre d'Agriculture en matière d'irrigation :((actions pour « développer » les ressources (retenues ..) ; actions pour limiter l'irrigation ?))

Quels sont les moyens humains et techniques en Drôme.

SAGE effectif, avancé et qui va évoluer

Savoir quelles sont les associations qui se préoccupent de la

rivière, d'un PointDeVue technique et scientifique. Ex : Lysandra

Si vous aviez à initier 3 actions ou réformes pour que dans vingt ans les ressources en eau du bassin versant de la Drôme soient mieux préservées en quantité et qualité , que feriez-vous ?

Y-a-t-il des coordination, relations, rencontres et travaux conjoints avec les autres services de l'Etat et des Collectivités Territoriales ?

Autres (5 expressions)

Comment faire pour arrêter ce cochemar?

Des efforts pour améliorer la rivière

Le BV évolue en négatif : paysages, pratiques agricoles, forestiers, particuliers, actions dans le lit. Gestion globale

Tête de BV à valoriser

Voir les mesures de protection pratiquées dans le Verdon

Dialogue entre acteurs (5 expressions)

C'est difficile de motiver les gens à participer

Comment les agriculteurs de la vallée de la Drôme perçoivent-ils

les enjeux de l'eau en agriculture ? Il y a-t-il des évolutions, des points de vue très opposés ou au contraire des points de vue qui se rapprochent ?

Echange sincère (pas idéologique) entre défenseurs de l'environnement et défenseurs des « inondés »

la Drôme a un BV très ouvert à la participation citoyenne (BV probablement Bassin versant) nde (ça coule de source)

y aura-t-il un espace de discussion sur le thème de l'irrigation

Partenariat, recherche (4 expressions)

combien coûte ce projet ? A quoi sert l'argent ? Quel est le programme précis du séminaire ? on veut savoir avant de s'engager ?

En savoir plus sur le programme Life eaux et forêts. L'un des objectifs = augmentation de la production de graviers ?

Le Pr BRAVARD est-il toujours en vie ? travaille-t-il toujours sur la Drôme ?

On se perd dans les études